



DÉMOCRATIE

Arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

Si nous regardons le contexte actuel, nous devons nous pencher sur l'élaboration des politiques publiques, de façon précise et concrète. Nous avons tendance à considérer les pays de l'Union Européenne comme des ' démocraties ', mais ce terme cache d'énormes déséquilibres de pouvoir. Il est crucial de comprendre à quel point les démocraties sont imparfaites pour évaluer la tâche qui nous attend.

Les lobbyistes de l'industrie automobile allemande abusent de la pandémie pour accorder des subventions aux véhicules à moteur et tuer les politiques climatiques. Les lobbyistes de l'industrie aérienne prennent nos dirigeants en otage. Les ' agriculteurs ' industriels font pression pour retarder toute action visant à rendre l'agriculture plus durable. Les lobbies du transport maritime, de l'acier et du ciment

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

veulent tous profiter des subventions européennes tout en ne cessant de reporter l'action environnementale à plus tard. Ce ne sont là que quelques-uns des grands lobbies qui appellent également à la déréglementation, élément central d'un projet idéologique qui place les intérêts des entreprises au-dessus de notre démocratie et de la protection des personnes et de la planète. La dernière menace est un régime proposé, brutal et totalement inutile ' un dedans, un dehors ' pour les réglementations européennes.

Pour l'Union Européenne, Lobbyfacts.eu propose une excellente base de données qui montre qui dispose de l'argent, du personnel et des accès aux décideurs. Ce site permet par exemple de déduire que, depuis décembre 2014, les hauts fonctionnaires de la Commission Européenne avaient quatre fois plus de chances de s'entretenir avec un lobbyiste de Google ou de Facebook qu'avec nous, l'EEB, qui sommes pourtant, et de loin, le plus grand groupe de la société civile exerçant un plaidoyer d'intérêt général. Les personnes au pouvoir rencontrent très régulièrement les lobbies économiques, les échanges formels ou plus informels sont de fait quasi permanents. Et de temps en temps, elles glissent dans leur agenda une réunion avec les organisations de la société civile. C'est alors seulement qu'ils ont l'occasion de parler à des organisations comme les nôtres qui conduisent un plaidoyer pour un Monde Vivable, respectueux des personnes et du reste de la Nature.

Le lobbying n'est donc pas un combat à la loyale. Certes les noms des lobbyistes figurent dans le registre de transparence des institutions européennes. Tous les bureaux, sites Web et employés des lobbies, avec leurs noms et prénoms, sont ainsi accessibles au public. Le nom ' Nick Meynen ' y figure comme les autres, même si je travaille au service du plaidoyer d'une association à but non lucratif qui œuvre pour l'intérêt général, au nom de plus de 30 millions d'européens membres d'une organisation environnementale. J'essaie de représenter ceux d'entre vous qui souhaitent ce changement systémique, à l'échelle européenne. Néanmoins nous devrions mieux nous coordonner pour réaliser ce travail ensemble, car ce

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

n'est qu'alors que nous pourrions être largement plus efficaces que ceux qui résistent à tout changement systémique au nom d'intérêts corporatistes.

Les ressources des lobbies au service des intérêts privés sont bien plus importantes que celles disponibles pour le plaidoyer d'intérêt général. En plus de cet avantage injuste, certains groupes d'entreprises influentes n'hésitent pas à utiliser des stratégies véreuses comme l'espionnage et l'infiltration de groupes environnementaux. Même notre façon juste de nous battre pour la justice me donne parfois l'impression de ne pouvoir utiliser que des canifs à l'intérieur d'une fusillade. En conséquence, les lobbyistes de l'industrie réussissent généralement mieux que nous à se faire entendre des pouvoirs en place. Et pourtant, nous appelons toujours cela une ' démocratie '. Si elle est encore qualifiée comme telle, elle semble profondément défectueuse.

Regardons simplement quelles sont les entreprises qui ont bénéficié des fonds publics mis à disposition via la Banque Centrale Européenne (BCE), dans le cadre du Plan de relance européen après la crise du COVID-19. Pas de surprise : Airbus, aéroports de Paris et d'Amsterdam, Shell, ... Pourtant ' voler dans les plumes ' de ces multinationales peut être dangereux. Les procès baillons sont des affaires judiciaires intentées contre des militants qui souhaitent mettre au grand jour les pratiques de l'ombre ; ils ont pour but de faire taire les critiques pour permettre ainsi aux entreprises d'exercer leur influence, en utilisant des avocats coûteux et en faisant traîner les procès, épuisant moralement leurs adversaires et siphonnant leurs faibles ressources financières.

Autre exemple de l'influence des lobbies, au second semestre 2020, alors qu'elle prenait ses fonctions de présidente du Conseil de l'Union Européenne, c'était au tour de l'Allemagne d'animer les réunions décisives. L'influence notoire, des lobbies de l'automobile, du gaz, des pesticides et des ' big data ' en Allemagne s'est beaucoup ressentie, au point d'être même perceptible dans les plans de relance de l'ensemble de l'UE. A titre d'exemple, l'hydrogène est promu

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

comme le nouveau carburant ' propre ', bien qu'il soit actuellement produit à l'aide de pétrole. L'EEB a publié une analyse sur l'hydrogène, ' La réalité derrière le battage médiatique '. Mais notre rapport doit rivaliser avec 100 rapports pro-hydrogène de cette industrie qui dispose de plusieurs milliards d'euros.

Ce retour d'expériences des lobbies européens nous montre trop souvent que la raison, la science et la vérité ne sont pas toujours les principales qualités de la politique, mais au sein de l'EEB, nous restons persuadés que des citoyens engagés, soutenus par des experts, peuvent s'appuyer sur ces mêmes qualités pour transformer toutes les politiques publiques au service des citoyens et de la préservation de la planète, qui sont indissociables. Les citoyens informés doivent avoir leur mot à dire dans les grandes décisions comme les nationalisations, le commerce mondial, ce que nous souhaitons développer en tant que société (par exemple, le bien-être au lieu du PIB) ou la création monétaire. Cela nécessite de profonds changements dans le fonctionnement de nos démocraties, et probablement une forme de révolution pour y parvenir.

Pourtant beaucoup de facteurs s'accumulent pour décourager la démocratie environnementale, qui s'appuie en France et en Europe sur la Convention d'Aarhus avec ses 3 piliers indissociables : une information environnementale transparente, un véritable droit à la participation du public et un accès équitable à la justice. Arrêtons-nous sur la participation aux politiques publiques et aux projets (infrastructures, constructions, usines...) ayant des impacts sur l'environnement : nous avons vraiment besoin qu'elle soit renforcée, mais nous constatons malheureusement qu'elle est sabotée. En France, où la participation est pourtant reconnue comme un droit constitutionnel au sein de la Charte de l'Environnement (art 7), avec des procédures (enquêtes publiques, commissions consultatives...) ou institutions dédiées (comme la CNDP), cette participation du public ne cesse d'être détricotée, affaiblie, inefficace jusqu'à la rendre presque incompréhensible aux citoyens. Et les accrocs n'ont cessé de se multiplier, alors même que la France expérimentait la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC).

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

Regardons aussi cette CCC de plus près : présentée comme une innovation démocratique et organisée en réponse à la crise des Gilets Jaunes, cette assemblée temporaire de 150 citoyens tirés au sort a reçu un mandat — définir les mesures permettant effectivement une baisse des émissions de GES dans un esprit de justice sociale— avec la promesse d'Emmanuel Macron de reprendre ' sans filtre ' leurs propositions finales. Cette initiative a suscité beaucoup d'intérêt et une dynamique positive s'est installée, montrant que des citoyens qui reçoivent une information scientifique et politique de qualité, et qui travaillent collectivement, peuvent se montrer responsables et prendre goût à cette forme d'engagement. Ces derniers soulignent cet enjeu dans la conclusion de leur rapport : " l'implication citoyenne dans les décisions politiques ne doit pas être vue comme un obstacle mais bien comme une force démocratique ! ". La déception est d'autant plus forte aujourd'hui, au sein des organisations environnementales comme pour les 150 citoyens qui se sont mobilisés. Non pas que ces derniers n'aient pas pris la mesure des défis écologiques : beaucoup ont reconnu avoir ' pris une claque ' devant l'état des lieux de la crise climatique que leur ont présenté les scientifiques et nombre des 150 propositions issues de leur travail collectif sont réellement ambitieuses, bien qu'incomplètes au regard d'autres enjeux environnementaux. Mais la Loi Climat qui prétend en être issue est très décevante avec de trop timides avancées mais aussi de véritables régressions, comme l'analyse [France Nature Environnement](#). Un véritable gâchis, et hélas la preuve que les lobbies ont su prendre leur revanche sur la participation des citoyens, notamment lors des débats parlementaires.

Au plan local, la situation est aussi très mitigée. Ceux qui freinent le changement veulent nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternatives, or ces dernières ne cessent de se multiplier sur les territoires : initiatives citoyennes, projets de collectivités territoriales co-construits avec les habitants, économie sociale et solidaire foisonnante ... Ces alternatives, qui se déploient souvent à petite échelle, nous montrent qu'elles peuvent devenir réalité si elles sont activement recherchées. Les réseaux coopératifs de la société civile et les collectivités

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

territoriales ont un rôle important à jouer pour opérer le changement d'échelle, passer d'une économie d'actionnaires à une économie des parties prenantes, ancrée sur les territoires, permettant de mieux partager les richesses créées et de préserver notre environnement pour le bénéfice de tous.

Elles nous montrent aussi que nous ne devons plus tout attendre de l'Etat. Néanmoins celui-ci doit être le garant des ' règles du jeu ' communes à toutes les composantes de la société : en la matière, sa perte de crédibilité est forte. L'Etat devrait par exemple encadrer plus sévèrement le lobbying des entreprises, qui défend des intérêts particuliers et recourt régulièrement à des tactiques d'intimidation. Au contraire, les entraves aux actions associatives se multiplient, allant vers une véritable ' citoyenneté réprimée ' et laissant la plupart du temps sans suite menaces et violences envers les militants de terrain de la part de certains porteurs d'intérêt privés, comme le dénonce régulièrement France Nature Environnement. Un sentiment fort de deux poids deux mesures se développe parmi les citoyens investis pour la protection de la nature et de l'environnement.

L'Etat devrait aussi rendre possible une prise de décision plus transparente, fondée sur des faits scientifiques, avec des échanges argumentés entre toutes les parties prenantes. En France, nous avons pu bénéficier une seule fois d'une telle démarche rigoureuse, avec la mission de médiation sur le projet d'aéroport Notre Dame Des Landes (NDDL) en 2017, le plus vieux conflit environnemental du pays, qui a été officiellement abandonné après 50 ans de lutte citoyenne, rassemblant des paysans dont les terres étaient menacées, des habitants mobilisés et tous les mouvements écologistes, dont naturellement le mouvement FNE. La mission officielle de médiation a ' inventé ' une méthode d'expertise des controverses, et après seulement 6 mois de travail et d'échanges contradictoires entre toutes les parties prenantes, a publié un rapport analysant les failles du projet d'aéroport : absence d'analyse systémique, des données scientifiques incomplètes, le refus d'examiner les alternatives ceci reflétant des défaillances graves, mais hélas habituelles,

Partie 2 - DÉMOCRATIE :
arrêtez le sabotage de la démocratie, consolidez-la !

des précédentes procédures de participation dont avait pourtant bénéficié le projet.

Malheureusement, cette méthode qui devrait être la norme est pour l'instant restée l'exception, et des centaines de projets destructeurs de l'environnement continuent d'être autorisés par l'Etat, en respectant formellement les procédures de participation mais sans vraiment prendre en compte les critiques de fond, formulées par le public, les associations ou même l'Autorité Environnementale. Ne prenons qu'un seul exemple : en même temps qu'il décidait officiellement de l'abandon de NDDL, le gouvernement français autorisait le groupe Vinci à construire le Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), une autoroute validée contre toute logique environnementale, avec pas moins de 7 avis défavorables émis par des instances officielles. Or 3 ans après l'autorisation délivrée par l'Etat, celle-ci a été jugée illégale par la justice, alors qu'avec des travaux quasi achevés, les dégâts environnementaux sont irréversibles ... Ecœurant ! Ici comme dans beaucoup d'autres cas, certains laissent les bulldozers aller plus vite que la justice.

Il ressort clairement de la multitude d'exemples dont nous disposons qu'il n'y a pas d'accès égal ou approprié aux décideurs politiques ou à la justice. C'est bien évidemment un problème majeur, vu qu'une démocratie représentative ne peut fonctionner correctement que s'il y a représentation équitable. Le fait que l'Union Européenne se trouve actuellement dans un processus appelé Conférence sur l'Avenir de l'Europe peut être considéré comme une reconnaissance par les dirigeants de l'Union Européenne qu'il existe un fossé qui doit être comblé. L'EEB profitera de cette occasion pour faire avancer le vœu d'une grande majorité d'Européens : un avenir meilleur où les humains et le reste de la nature s'épanouissent ensemble. Mais il reste à voir si le processus conduira vraiment à un changement plus systémique dans la façon dont les décisions sont prises au sein de l'Union Européenne et dans ses pays membres.